

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 14

Artikel: A cheval sur le règlement
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194212>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

par des allusions voilées. Lorsqu'elle nous demandait, avec une maternelle sollicitude, ce qui nous déplaisait le plus au collège, nous citions, un peu timidement, la cloche importune des réveils, cette méchante cloche qui interrompait toujours quelque rêve enchanté.

Très fine, la tante saisissait l'intention, devinait la pensée, et tandis que ses petits yeux pétillaient d'intelligence, ses lèvres ébauchaient un malicieux sourire.

Mais la bonne femme ne l'entendait pas de cette oreille. Au petit jour, sa main frappait trois coups à notre porte, et rien à dire : il fallait se lever ! Cela nous impatientait, nous agaçait, nous rendait grognons, et Dieu sait les vilaines choses que nous disions d'elle, tout bas, du bout des lèvres.

Nous l'avions surnommée tante Toc-toc pour railler sa manie. Et le mot fit fortune, on ne l'appela plus autrement. Je crois même qu'elle l'apprit, sans se fâcher d'ailleurs ; elle était si indulgente !...

Un matin, cependant, ouvrant les yeux et jetant un regard sur la pendule, je dis à Ferdinand, qui s'étirait, les paupières encore à demi-closes.

— Tiens ! Il est bien tard !... Tante Toc-toc se sera oubliée !... Et cette idée nous amusait, nous faisait sourire malicieusement. Mais, tout en nous habillant, il nous vint une autre pensée qui serra nos cœurs et assombrit nos fronts :

— Peut-être aussi tante Toc-toc est-elle malade ?.... Elle semblait un peu pâle, hier soir.

Alarmés, nous sortons à la hâte de notre chambre.

Dans le corridor, nous rencontrons une servante effarée :

— Venez vite, dit-elle, mademoiselle va très mal et réclame ses neveux.

Fort émus, par cette déclaration inattendue, nous entrons doucement dans l'appartement de la tante.

Prise d'une attaque subite, elle se mourait, l'excellente femme, elle se mourait, très tranquillement, comme une sainte.

Toujours bonne, en nous voyant, elle sourit, nous embrassa, mais ne put prononcer une seule parole, la paralysie impitoyable ayant déjà accompli son œuvre.

Fernand prit l'une des mains de tante Toc-toc ; je m'emparai de l'autre et nous les couvrîmes de baisers. Elles tremblaient ces pauvres mains crispées, elles tremblaient, et, peu à peu se refroidissaient dans les nôtres. Enfin, elles s'immobilisèrent, rigides, glacées !

Alors, en songeant que tout était fini, bien fini, que ces pauvres mains-là ne nous réveilleraient plus, quelque chose se brisa dans notre cœur, un sanglot nous monta à la gorge, et de nos paupières les larmes jaillirent, abondantes...

Tante Toc-toc ne nous entendit pas, car elle avait cessé de vivre.

Longtemps, très longtemps après cette perte douloureuse, chaque matin, par l'habitude réveillés, à l'heure accoutumée, nous écoutions, nous écoutions... Mais rien... Hélas ! personne ne frappait, nul bruit dans le triste silence... Ah ! que nous aurions voulu, une fois encore, entendre de nouveau retentir les trois petits coups secs de la pauvre tante Toc-toc.

JOSÉ DE COPPIN.

L'omelette au jambon,

dite l'omelette de Pâques.

L'omelette au jambon, nous dit le *Petit Marseillais*, est incontestablement une des plus anciennes omelettes qui aient sauté dans la poêle. Voici son histoire :

Guillaume I^{er}, seigneur d'Aquitaine, était à la fois un dévot sincère et un fin gourmet. Nul, en saint temps de carême, ne pratiquait l'abstinence avec autant de rigueur que ce pieux Bordelais. Guillaume d'Aquitaine adorait les œufs et raffolait du jambon, ses deux mets favoris. Mais faisant passer le salut de son âme avant les plaisirs de la fourchette, il s'abstenait héroïquement, pendant quarante jours, d'œufs frais et de jambon rose. Rude épreuve et pénitence vraiment admirable pour un gourmet !

Une année, au commencement de la Semaine Sainte, le moine Alain, son habile et savant cuisinier, le trouvant singulièrement pâli par les désastreux effets d'un aussi long jeûne, lui dit :

— Courage, mon cher maître ! Vous allez vous dédommager à Pâques.

A ces mots, Guillaume d'Aquitaine relève sa tête plus pâle qu'un navet et, d'une voix faible, il répond avec un sourire mélancolique :

— Non, mon pauvre Alain, je ne saurais me dédommager de tant de privations cruelles, à moins toutefois que, dans ta vieille expérience, tu ne trouves le moyen, le jour de Pâques, de me faire savourer à la fois mes deux plats favoris, des œufs et du jambon.

Pendant la Semaine Sainte, le moine cuisinier, gravement penché sur ses fourneaux, chercha et ne trouva point. Mais le samedi soir, en se couchant tout désolé, il jette tout à coup un cri de triomphe, tombe à genoux et remercie le Ciel. Il y avait de quoi. Le brave Alain venait de découvrir l'omelette au jambon, dont se régala fort Guillaume d'Aquitaine. Je crois même que le noble seigneur eut une grave indigestion, accident bien naturel après une abstinence de quarante jours. Voici, sans nul doute, pourquoi, dans le Midi, l'usage s'est conservé de manger une omelette au jambon le lundi de Pâques.

Le télé-objectif.

Lausanne, 3 avril 1894.

Monsieur le rédacteur,

L'article publié dans votre numéro du 24 mars, concernant un vol de café opéré sur une barque, en plein jour, et observé du crêt de Montriond, au moyen d'une forte lunette, m'a suggéré quelques réflexions qui pourraient peut-être intéresser vos lecteurs.

On possède aujourd'hui un nouvel

instrument au moyen duquel on peut photographier, à une distance considérable, des objets dans leurs moindres détails : c'est le *télé-objectif*. Cet instrument, composé d'un télescope et d'une chambre noire ou appareil photographique, rendra sans doute d'immenses services, soit dans des reconnaissances militaires, soit pour obtenir l'image fidèle et nette d'objets très éloignés.

Qu'on se représente de joyeux clubistes faisant leur pique-nique au sommet de la dent d'Oche, trinquant avec du petit blanc et contant fleurette à d'aimables et jolies compagnes ; ou bien de jeunes amoureux voguant sur le lac et flirtant avec la conviction qu'ils échappent à tous les regards humains : quelle surprise lorsqu'on leur enverrait, le lendemain, la photographie obtenue au moyen du télé-objectif.

Ils n'y comprendraient vraiment rien !

La chose est cependant parfaitement possible.

Et si l'on avait possédé cet instrument lors du vol de café en question, la photographie prise au moment du délit aurait pu être présentée gracieusement aux coupables à leur arrivée dans le port d'Ouchy. Ils auraient pu s'y reconnaître la main dans le sac.

Un ancien abonné.

Aux Invalides. — Sur les 221 pensionnaires de l'hôtel, 97 ont été admis pour blessures reçues soit dans les journées de 1830, soit dans celles de 1848, soit dans les campagnes d'Afrique, d'Italie, du Mexique, de Crimée, soit enfin pendant la guerre de 1870-1871.

Les campagnes du Tonkin et du Dahomey n'ont fourni aucun mutilé.

Il y a 8 aveugles

Quant aux sourds, ils sont en immense majorité ; il n'en est presque aucun qui, dès qu'on lui adresse la parole, ne tende son oreille d'un air anxieux et ne fasse ensuite répéter la question.

Le nombre des manchots est de 25 ; au lieu de 442 bras qu'on devrait régulièrement compter, on n'en trouve, et encore en cherchant bien, que 417.

Le déficit des jambes est encore plus considérable : il n'y en a que 412, et détail curieux, les trois concierges ont chacun une jambe de bois.

Un seul, le père François, obtient la palme de la mutilation avec ses deux jambes de bois qui le portent fort bien. Mais ce qu'il y a de plus drôle, c'est que personne ne sait où gisent les deux jambes du père François.

En Italie, disent les uns ; en Crimée, disent les autres ; bref, il n'y a pas moyen de s'entendre, et jamais le père François n'a pu tirer d'embaras ses camarades.

A cheval sur le règlement.

Les journaux français signalaient l'autre jour un événement tragique sur la ligne de Vincennes, qui a heureusement tourné au comique :

Un jeune homme, ayant eu l'imprudence de monter dans un train déjà en marche, a glissé et est tombé sur la voie. On le croyait mort, écabouillé, mis en pièces. Pas du tout. L'imprudent a eu le sang-froid de rester immobile entre les rails et, le train passé, il s'est relevé. Sur quoi, le gendarme de service à la gare s'est gravement approché de lui tandis qu'il recevait les félicitations des assistants et a dressé procès-verbal contre l'homme qui venait d'échapper miraculeusement à la mort. N'avait-il pas contrevenu au règlement qui défend de descendre sur la voie?

Deux abonnés seulement ont fait la croix ci-dessous avec les lettres indiquées dans un précédent numéro : S. Perrochon, instituteur, à Bogis-Bossey et M^{me} Orange, à Genève.

G E
E M
D E N I S E
A M E L I E
V I
I E
E N
V N
E E

La prime est échuë à M. Perrochon.

Charade.

On joue de mon premier, on joue sur mon second, on ne joue plus dans mon entier.

Côtelettes de porc frais aux fines herbes. — Mettez dans une casserole à sauter le nombre de côtelettes dont vous aurez besoin, avec un morceau de beurre frais, du sel et du poivre. Faites prendre une bonne couleur des deux côtés. Mouillez avec du vin blanc coupé d'eau et laissez cuire. Quelques minutes avant de servir, ajoutez-y ciboule, cerfeuil et persil hachés.

Moyen de reconnaître les bonnes graines.

(Indiqué par M. DIGEON.)

On met, dit-il, sur une pelle quelques charbons ardents. On dépose doucement chacune des graines à essayer sur les charbons, dont on ranime l'incandescence, en soufflant dessus, s'il en est besoin; on suit attentivement des yeux les effets de la combustion. Si cette combustion est lente et ne laisse échapper qu'une simple fumée, vous en concluez que la graine n'avait qu'un germe avarié: si, au contraire, les graines sautent ou se retournent sur le feu, on peut être certain qu'elles possédaient toutes les qualités germinatives désirables.

Moyen de reconnaître la coloration artificielle du vin. — Si vous suspectez la couleur du vin qui vous est vendu, faites-en chauffer une petite quantité

à une température de 90 degrés environ, puis trempez-y un fil de laine imbibé d'eau. Si, lorsque vous le retirez, le fil n'est pas coloré, la couleur du vin est naturelle, sinon... Ce moyen de vérification est à la portée de tous.

Taches de transpiration. — Le meilleur moyen de les enlever est d'employer de la benzine, soit seule, soit mieux en pâte avec de la terre de Sommières. On applique cette pâte sur les taches, et, quand elle est sèche, on la brosse.

Livraison de mars de la *Bibliothèque universelle*: Le général Herzog, par M. Albert Bonnard. — Edelweiss. Un roman dans les Alpes, par M. Mario... — Mouvement féministe en Asie. La vie et le rôle de la femme indoue, par M. V. de Florian. — Constructions modernes. Le ciment, le gypse et le verre, par M. van Muyden. — Le bilan de la politique européenne, par M. Ed. Tallichet. — Château-Flottant. Scènes humoristiques, de M. Franck-R. Stockton. — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, anglaise, suisse, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique. Bureau: place de la Louve 1, Lausanne.

THÉÂTRE. — Nous rappelons que la clôture des représentations du *Messager boiteux*, revue lausannoise qui a eu un si grand succès jusqu'ici, est irrévocablement fixée à demain. Donc les personnes qui veulent profiter des deux dernières représentations doivent se hâter d'arrêter leurs billets, car, évidemment, la salle sera comble.

Boutades.

M. Prudhomme donne un grand bal pour produire sa fille et lance des centaines d'invitations.

— Mais, remarque M^{me} Prudhomme en lisant la liste des invités, parmi tous ces noms, je ne vois pas ceux de nos amis?

— Naturellement, puisque je donne un bal pour faire des connaissances, ce n'est pas la peine d'inviter ceux que nous connaissons.

Il est arrivé au moins une fois à tout le monde de lever le coude un peu plus que de raison. L'occasion, les vendanges fraîches... En un mot, Bacchus est malheureusement le dieu qui a le plus de dévots.

C'est pourquoi, sans doute, il y a tant de façons de dire qu'on a trop bu. Chaque corps d'état a, pour parler d'un homme qui a fait de trop copieuses libations, une locution spéciale. On en peut citer quelques-unes sans trop chercher:

Le mécanicien: il est en train.

Le soldat: il est en patrouille, il a sa cocarde.

Le voyageur: il est parti.

L'avocat: il est attendri.

L'oculiste: il voit en dedans.

Le coiffeur: il a mal aux cheveux.

Le peintre en bâtiment: il est teinté.

Le peintre de paysage: il a son coup de soleil.

Le gazier: il est allumé.

Le liquoriste: il a son coup de sirop.

Le populaire: il s'est piqué le nez, et ce n'est pas en suçant de la glace.

Le brodeur: il festonne.

L'aéronaute: il est dans les brouillards.

Le conducteur d'omnibus: il est complet.

Le caissier; il a son compte.

Une réponse de médecin peu compromettante:

— Docteur, disait une cliente, vous qui possédez à fond l'art de guérir, dites-moi donc franchement ce que vous faites quand vous êtes enrhumé?

— Je tousse, chère madame.

Un promeneur passe près d'un aveugle, il tire une pièce de son porte-monnaie et la lui donne.

— Merci bien, monsieur, merci; je la prends, quoiqu'elle n'ait plus cours.

— Tiens, mais comment se fait-il? Vous y voyez donc?... Mais alors, que signifie cette pancarte placée sur votre poitrine?

— Voilà, c'est que, voyez-vous, monsieur, à la maison, on s'est trompé de plaque. Je ne suis pas aveugle, je suis sourd-muet.

L. MONNET.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

Vient de paraître: TROIS CHANTS RELIGIEUX

pour chœur mixte, par FR. JOHN (texte français par H. MASSET). — Prix: 1 franc.

FÖETISCH FRÈRES, Lausanne et Vevey.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,70. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,50. — Canton de Genève 3 % à fr. 108,25. De Serbie 3 % à fr. 78. — Bari, à fr. 55,75. — Barletta, à fr. 44,40. — Milan 1861, à 35,40. — Milan 1866, à fr. 10,50. — Venise, à fr. 24. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 107,80. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,40. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 14. — Tabacs serbes, à fr. 11,25. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers*.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.